

Jean FOLTZER
Commissaire aux Comptes
151 Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

FIBA-SATFC S.A.S.
Commissaire aux Comptes
40 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

POULLAILLON

Société Anonyme
au capital de € 5 111 119.-

8 Rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM

SIRET : 493 311 435 00025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2017

POULLAILLON S.A.
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POULLAILLON S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Le seuil de signification que nous avons retenu pour réaliser nos travaux s'élève à 433 k€. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes contenues dans l'annexe aux comptes annuels consolidés:

- la note n°5 « Principaux faits caractéristiques de la période » relative aux prises de participation de l'exercice,
- la note n°7 « Ecart d'acquisition » relative aux nouveaux écarts d'acquisition et à leur durée d'amortissement,
- la note n°9 « Immobilisations corporelles » précisant les acquisitions de l'exercice,

- la note n°16 « Dettes financières » précisant notamment les emprunts contractés par secteur d'activité
- la note n°20 « Résultat exceptionnel » expliquant sa constitution.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les notes de l'annexe des comptes consolidés exposent notamment :

- les méthodes de consolidation et le périmètre de consolidation retenus ;
- le traitement des écarts d'acquisition ;
- les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la provision pour indemnités de fin de carrière et celle relative à la médaille du travail « Bretzels d'Or » ;
- les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, aux stocks et aux impôts différés.

L'annexe légale expose également les engagements financiers donnés par le groupe, informations que nous avons appréciées dans le cadre de nos travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe contenues dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 janvier 2018.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Mulhouse, le 31 janvier 2018

Les Commissaires aux comptes



Jean FOLTZER

FIBA-SATFC S.A.S.



Renaud PFLIEGER

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

AU 30 SEPTEMBRE 2017

POULAILLON

The logo for Poulaillon features the company name in a dark red, serif font, arched over a thick, dark red, curved line that tapers at both ends.

SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
Note 1. Informations générales	7
Note 2. Base de préparation des états financiers	7
Note 3. Principes et méthodes comptables	7
Note 4. Périmètre de consolidation	12
Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période	12
Note 6. Evènements postérieurs	13
Note 7. Ecart d'acquisition	13
Note 8. Immobilisations incorporelles	14
Note 9. Immobilisations corporelles	15
Note 10. Immobilisations financières	16
Note 11. Stocks et en-cours	16
Note 12. Clients et autres créances	17
Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Note 14. Capital	17
Note 15. Provisions pour risques et charges	18
Note 16. Dettes financières	19
Note 17. Dettes non financières	19
Note 18. Chiffre d'affaires	20
Note 19. Résultat financier	20
Note 20. Résultat exceptionnel	21
Note 21. Résultat par action	21
Note 22. Impôts sur le résultat	21
Note 23. Information sectorielle	23
Note 24. Personnel	24
Note 25. Engagements hors bilan	25
Note 26. Informations relatives aux parties liées	25

BILAN

En K€

Actif	Notes	30/09/2017	30/09/2016
Ecart d'acquisition	7	7 993	6 691
Immobilisations incorporelles	8	2 396	2 405
Immobilisations corporelles	9	32 791	27 629
Immobilisations financières	10	932	901
Actif immobilisé		44 112	37 626
Stocks et en-cours	11	3 815	3 047
Clients et comptes rattachés	12	3 967	1 879
Impôts différés actif	22	1 062	425
Autres créances et comptes de régularisation	12	6 685	8 143
Disponibilités	13	3 065	4 056
Actif circulant		18 594	17 550
Total de l'actif		62 705	55 174

Passif et capitaux propres	Notes	30/09/2017	30/09/2016
Capital	14	5 111	5 111
Primes d'émission		10 035	10 035
Réserves consolidées		3 909	2 383
Résultat consolidé		2 277	1 608
Subventions d'investissement		89	89
Capitaux propres		21 421	19 226
Intérêts minoritaires		158	199
Provisions	15	493	486
Emprunts et dettes diverses	16	28 151	24 895
Impôts différés passif	22	63	48
Fournisseurs et comptes rattachés	17	5 795	4 564
Autres dettes et comptes de régularisation	17	6 624	5 755
Dettes		40 633	35 262
Total du passif		62 705	55 174

COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30/09/2017	30/09/2016
Chiffre d'affaires	18	67 437	61 233
Achats consommés		(17 497)	(16 693)
Charges de personnel	24	(25 498)	(22 982)
Impôts et taxes		(1 767)	(1 435)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(4 712)	(3 426)
Autres charges et produits d'exploitation	18 bis	(15 037)	(13 545)
Résultat d'exploitation		2 926	3 152
Résultat financier	19	(645)	(585)
Résultat courant des sociétés intégrées		2 282	2 567
Résultat exceptionnel	20	1 089	(18)
Impôts sur les résultats	22	(611)	(485)
Résultat net des sociétés intégrées		2 760	2 064
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	7	(524)	(466)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 236	1 598
Résultat des minoritaires		(41)	(10)
Résultat net part du Groupe		2 277	1 608
Nombre d'actions avant dilution		5 103 518	4 749 739
Résultat net de base par action (en euros)		0,45	0,34
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,45	0,34
EBITDA		7 596	6 625

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation au 30 septembre 2015	3 906	5 589	1 841	575	89	12 000	209	12 209
Augmentation de capital en numéraire	1 205	4 446	-	-	-	5 651	-	5 651
Affectation du résultat	-	-	575	(575)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 608	-	1 608	(13)	1 595
Actions auto détenues	-	-	(32)	-	-	(32)	-	(32)
Situation au 30 septembre 2016	5 111	10 035	2 383	1 608	89	19 226	199	19 426
Affectation du résultat	-	-	1 608	(1 608)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 277	-	2 277	(41)	2 236
Actions auto détenues	-	-	(82)	-	-	(82)	-	(82)
Situation au 30 septembre 2017	5 111	10 035	3 909	2 277	89	21 421	158	21 579

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE
En K€

		30/09/2017	30/09/2016
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 236	1 598
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)		5 188	3 865
Variation des impôts différés	22	17	(53)
Plus ou moins values de cession d'actif		22	(7)
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées		7 463	5 403
Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité		618	(6 832)
Flux net de trésorerie générés par l'activité		8 081	(1 429)
Acquisition d'immobilisations	8, 9, 10	(7 801)	(7 613)
Dettes s./ acquisitions immos corporelles		(288)	701
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	8, 9, 10	78	760
Incidence des variations de périmètre		(2 707)	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(10 718)	(6 152)
Augmentation de capital		-	5 785
Emissions d'emprunts bancaires	16	6 458	6 924
Remboursements d'emprunts bancaires	16	(1 958)	(1 727)
Remboursements d'emprunts liés au crédit-bail		(1 533)	(1 219)
Variation nette des comptes courants		-	-
Cession (acq) nette d'actions propres		(82)	(32)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		2 885	9 731
Retraitement sur capitaux propres			
Variation de la trésorerie		247	2 150
Trésorerie à l'ouverture	13	37	(2 113)
Trésorerie à la clôture	13	284	37
Variation de trésorerie par les soldes		247	2 150

Note 1. Informations générales

Poulaillon SA est une société anonyme par actions de droit français créée le 11 janvier 2007 dont le siège social est situé 8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEIM (France). Elle est cotée depuis le 2 décembre 2015 sur le système multilatéral de négociation Alternext d'Euronext Paris. Depuis le 19 juin 2017, Alternext est devenu Euronext Growth.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») ont pour activité principale la fabrication et la commercialisation de produits de boulangerie et de pâtisserie frais et surgelés (pains, viennoiseries, sandwichs, Moricettes®, mignardises, entremets, gâteaux, etc.). Le Groupe développe également une activité traiteur.

Depuis septembre 2016, le Groupe commercialise l'eau Minérale de Velleminfroy par le biais de sa filiale SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

Depuis avril 2017, le Groupe a acquis un site de production situé à Saint-Vit (25) venant compléter les capacités de production de notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2018.

Note 2. Base de préparation des états financiers

Le Groupe établit ses comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement CRC n° 99-02 et n°2005-10 du Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

La société consolidante clôture ses comptes au 30 septembre. Il en est de même pour la plupart des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières Poulaillon Construction, Les Mirabelles 2, Morschwiller Construction, Les Chenaies, Hochstatt Construction et Andelnans Construction qui clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des comptes intermédiaires ont été établis par ces sociétés préalablement à la consolidation.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice

Note 3. Principes et méthodes comptables

3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

3.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont retraités.

3.3. Conversion des éléments en devises

Toutes les entités du Groupe établissent leurs comptes en Euro, qui est également leur monnaie de fonctionnement.

3.4. Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à la livraison de marchandises, qu'il s'agisse de la livraison BtoB pour les sociétés BRETZELS MORICETTES MFP POULLAILLON SA et POULLAILLON SAINT-VIT SA ou BtoC pour les clients comptoirs du réseau de distribution.

En ce qui concerne les redevances facturées aux franchisés, elles sont également reconnues d'après les livraisons car elles sont proportionnelles à celles-ci.

Les autres produits composant le chiffre d'affaires ne sont pas significatifs.

3.5. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les écarts d'acquisition peuvent donner lieu à correction dans un délai d'un an suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 20 ans. L'écart d'acquisition constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES acquise au cours de la période est amorti sur 10 ans compte tenu de l'utilisation prévue de son actif immobilisé.

Pour les écarts d'acquisition dont la durée est limitée, un test de dépréciation est réalisé à la clôture des comptes en cas d'indice de perte de valeur.

La valeur nette ainsi déterminée peut donner lieu à dépréciation complémentaire lorsque les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs nettes comptables.

3.6. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et les durées suivants :

	Durées
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 10 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

3.7. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles (hors fonds de commerce)

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an en présence d'indices de perte de valeur. Il consiste à comparer la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsqu'elle devient supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le cas échéant, la dépréciation est comptabilisée en charges exceptionnelles.

Au 30 septembre 2017, aucun test de dépréciation n'a été effectué, en l'absence de perte de valeur.

3.8. Titres de participation non consolidés, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés est inscrite au bilan au coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

3.9. Contrats de location-financement

Les contrats significatifs de crédit-bail et de location financement font l'objet d'un retraitement. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de location financement sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

3.10. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de la rotation et de l'ancienneté des articles.

3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement. Le poste « Créances clients et comptes rattachés » comprend également les effets à recevoir.

Le poste « Autres créances » est principalement constitué des créances sociales et fiscales.

3.12. Equivalents de trésorerie

La société considère comme équivalents de trésorerie, les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

3.13. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont inscrites en capitaux propres. Elles sont rapportées aux résultats sur la durée d'utilisation de l'actif financé.

3.14. Dettes financières

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charges.

3.15. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

- **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel. Ces engagements concernent principalement les indemnités de départ en retraite.

La provision à constituer en découlant est intégrée en dotations aux provisions.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les actifs de couverture ont été déduits du montant provisionné, le cas échéant.

Les écarts actuariels sont directement enregistrés en résultat.

- **Médaille du travail « Bretzel d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzels d'or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves. La variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2017 est portée au compte de résultat.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Le Groupe comptabilise une provision pour litige avec un tiers dès qu'un dommage causé avant la clôture de l'exercice est identifié, notamment en cas d'assignation. Lorsqu'un jugement favorable est rendu, les provisions sont maintenues jusqu'à l'expiration du délai d'appel ou du délai de cassation.

3.16. Impôts

- **Fiscalité différée**

La rubrique « Impôts sur les résultats » du compte de résultat inclut l'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les goodwill constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux moyen du groupe est de 33,33%.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

- **Crédits d'impôt**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Entreprises (CICE) accordé aux entreprises françaises est comptabilisé en déduction des charges de personnel, et non en diminution de la charge d'impôt.

3.17. Eléments exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs et abandons de créances et opérations de lease-back.

3.18. Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription ou de tout autre instrument dilutif.

A la clôture, le groupe n'a émis aucun instrument financier dilutif qui aurait pour conséquence de modifier le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action dilué.

3.19. Instruments dérivés

Le Groupe détient majoritairement des dettes à taux fixe et n'a pas de relations avec des sociétés en devises pouvant nécessiter une couverture de taux et/ou de change.

Par conséquent, aucun instrument dérivé de couverture n'a été mis en place au sein du Groupe.

Note 4. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2017 est la suivante :

Sociétés	Siège social	SIRET	% d'intérêt		Méthode de Consolidation	
			30.09.2017	30.09.2016	30.09.2017	30.09.2016
POULAILLON SA	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	49331143500017	Mère	Mère	IG	IG
MFP POULAILLON SA	ZA HEIDEN EST Rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	37774465100011	99,96%	99,96%	IG	IG
AU MOULIN POULAILLON SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	43020123600014	99,98%	99,98%	IG	IG
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	53827524900018	100%	100%	IG	IG
SCI LES MIRABELLES 2	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38762931400015	99,90%	99,90%	IG	IG
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	80520794100016	100%	100%	IG	IG
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	80482406800014	100%	100%	IG	IG
SARL SOURCE DE VELLEMINFROY	Route de la Creuse, 70240 Velleminfroy	50851274600019	43,71%	43,71%	IG	IG
SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	81072741200019	100%	100%	IG	IG
POULAILLON SAINT VIT	8 rue du Luxembourg, 68310 WITTELSHEM	50534917500024	100%	N/A	IG	N/A
SCI VELLE	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	81089798300013	99,90%	99,90%	IG	IG
SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	82830564900018	100%	N/A	IG	N/A
SCI LES CHENAIES	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	41515322000017	100%	N/A	IG	N/A
SCI ANDELNANS CONSTRUCTION	28 rue de Valdoie, 68200 MULHOUSE	38340894500012	99,20%	99,20%	IG	N/A

IG : Intégration globale

N/A : Non applicable

Les sociétés POULAILLON SAINT-VIT, LES CHENAIES et HOCHSTATT CONSTRUCTION sont nouvellement entrées dans le périmètre du Groupe.

Note 5. Principaux faits caractéristiques de la période

Prise de participation de POULAILLON SA dans la SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION

En date du 1^{er} février 2017, la société POULAILLON SA a pris une participation dans la société civile immobilière « HOCHSTATT CONSTRUCTION », à hauteur de 990 parts sociales sur les 1 000 parts sociales que compose désormais le capital social. Cette SCI est destinée à la construction d'un ensemble immobilier à HOCHSTATT (68) pour l'exploitation d'un point de vente par notre filiale AU MOULIN POULAILLON SARL.

Prise de participation de POULAILLON SA dans la SCI LES CHENAIES

Le 16 janvier 2017, la société POULAILLON SA a pris une participation dans la société civile immobilière « LES CHENAIES », à hauteur de 1 000 parts sociales sur les 1 000 parts sociales que compose désormais le capital social. Cette SCI est destinée aux besoins nécessaires à la future extension du site de production de Wittelsheim, les locaux étant pour l'instant utilisés à titre de stockage.

Prise de participation de POULAILLON SA dans la société 365 MATINS

La société POULAILLON SA a pris une participation dans la société « 365 MATINS » à hauteur de 1 567 142 actions sur les 1 617 143 actions composant le capital social de la société en date du 27 mars 2017 avec prise d'effet au 1^{er} avril 2017. La société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, s'est portée acquéreuse de 50 000 actions. Cette société est destinée à l'exploitation du site de production de SAINT-VIT (25) dont l'objectif est de doubler la capacité de production en pain du Groupe POULAILLON.

Par assemblée générale du 5 septembre 2017, les décisions suivantes ont été prises :

- Changement de la dénomination sociale pour adopter celle de « POULAILLON SAINT-VIT »,
- Transfert du siège social de Saint-Vit à Wittelsheim – 8 rue du Luxembourg,
- Modification de la date de clôture de l'exercice pour la fixer au 30 septembre au lieu du dernier 31 décembre 2016,
- Réduction du capital à zéro par absorption des pertes antérieures par suppression des 1 617 144 actions que formait le capital,
- Augmentation du capital social d'une somme de 2 196 460 euros par émission de 219 646 actions de 10 euros souscrites en totalité par POULAILLON SA,
- Réduction du capital d'une somme de 1 996 460 euros pour absorption du solde des pertes antérieures.

Au 30 septembre 2017, le capital social de la société POULAILLON SAINT-VIT SA s'élève ainsi à 200 000 euros, étant composé de 20 000 actions de 10 euros souscrites en totalité par POULAILLON SA.

Augmentation du capital de la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY

En date du 26 septembre 2017, le capital social de la société a été porté de 500 000 euros à 2 500 000 euros, par émission d'actions nouvelles de 10 euros chacune par POULAILLON SA.

Note 6. Evènements postérieurs

Néant.

NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 7. Ecarts d'acquisition

	30/09/2017	30/09/2016
Valeurs brutes à l'ouverture	9 045	8 849
Acquisitions	1 816	-
Diminutions	-	-
Variations de périmètre	10	196
Autres variations	-	-
Valeurs brutes à la clôture	10 871	9 045
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(2 354)	(1 887)
Dotations	(524)	(467)
Reprises	-	-
Variations de périmètre	-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(2 878)	(2 354)
Valeurs nettes à l'ouverture	6 691	6 962
Valeurs nettes à la clôture	7 993	6 691

Les écarts d'acquisitions se décomposent comme suit :

Sociétés	Ecarts d'acquisition bruts après correction	Amortissements et dépréciations	Net 30/09/2017
MFP POULAILLON SA	2 635	(1 299)	1 335
AU MOULIN POULAILLON SARL	6 420	(1 525)	4 895
LES CHENAIES SCI	162	(12)	150
POULAILLON SAINT-VIT	1 655	(41)	1 613
TOTAL	10 871	(2 878)	7 993

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 20 ans, à l'exception de celui constaté sur les titres de la SCI LES CHENAIES qui est amorti sur 10 ans (note 3.5).

Suite à l'acquisition des titres de la société Poulailion Saint-Vit, il en a résulté la constatation d'un écart d'acquisition de 1 655K€ amorti à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de 20 ans.

Au 30 septembre 2017, aucun test de dépréciation n'a été effectué en l'absence d'indice de perte de valeur.

Note 8. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 645	1 181	(0)	2 827
Acquisitions	124	237	15	376
Diminutions	-	-	-	-
Variation de périmètre	39	21	-	60
Autres variations	-	-	-	-
Valeurs brutes à la clôture	1 808	1 439	15	3 263
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(298)	(117)	(6)	(266)
Dotation	(293)	(84)	(6)	(383)
Reprises	-	-	-	-
Variation de périmètre	(39)	(21)	-	(60)
Autres variations	-	-	-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(629)	(222)	(12)	(708)
Valeurs nettes à l'ouverture	1 347	1 065	(7)	2 405
Valeurs nettes à la clôture	1 179	1 218	2	2 396

Les frais de développement concernent notamment :

- des frais de prospection et de publicité, inhérents à la commercialisation de l'eau de Velleminfroy ;
- des frais de programmation de logiciel ;
- des frais de création du concept de franchise Poulailion ;
- des frais de recherche et développement de nouveaux produits ;
- des frais de création de site internet.

Les « autres immobilisations incorporelles » correspondent principalement aux frais de mise en œuvre de l'activité d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy.

Aucun indice à la fin de l'exercice ne laisse supposer une dépréciation selon les usages du marché.

Note 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

	Terrains et constructions	Immobilisations en crédit-bail	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	6 600	12 679	3 163	19 359	41 803
Acquisitions	979	129	2 544	3 799	7 451
Diminutions	-	(311)	-	(16)	(327)
Variation de périmètre	1 957	-	-	888	2 845
Autres variations	-	-	-	-	-
Valeurs brutes à la clôture	9 537	12 497	5 707	24 030	51 772
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(1 360)	(4 054)	-	(8 759)	(14 173)
Dotation	(283)	(1 526)	-	(2 477)	(4 286)
Reprises	-	305	-	0	305
Variation de périmètre	(280)	-	-	(546)	(826)
Autres variations	-	-	-	-	-
Dépréciations cumulées à la clôture	(1 924)	(5 275)	-	(11 782)	(18 981)
Valeurs nettes à l'ouverture	5 240	8 626	3 163	10 601	27 629
Valeurs nettes à la clôture	7 613	7 222	5 707	12 249	32 791

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond notamment à :

- La finalisation des investissements du site d'embouteillage des Eaux Minérales de Velleminfroy ;
- La densification du réseau de magasin par la création, l'acquisition ou la rénovation de succursales ;
- L'amélioration de l'outil de travail destiné à l'activité industrielle ;
- L'entrée dans le périmètre de la société POULAILLON SAINT-VIT.

Les immobilisations corporelles en cours représentent pour partie le bâtiment de l'usine d'embouteillage des Eaux de Velleminfroy, non réceptionné à ce jour, ainsi que des acomptes sur l'acquisition d'une nouvelle ligne de production pour notre site de POULAILLON SAINT-VIT.

Note 10. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des prêts, dépôts et cautionnements, dont la totalité est exigible à plus d'un an.

	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	901
Augmentations	103
Diminutions	(78)
Variation de périmètre	-
Autres variations	6
Valeurs brutes à la clôture	932
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-
Dotations	-
Reprises	-
Variation de périmètre	-
Autres variations	-
Dépréciations cumulées à la clôture	-
Valeur nette à l'ouverture	901
Valeur nette à la clôture	932

Note 11. Stocks et en-cours

	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette	Valeur nette
	30/09/2017	30/09/2017	30/09/2017	30/09/2016
Stock de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	1 341	-	1 341	1 231
Stocks de marchandises	89	-	89	96
Produits intermédiaires et finis	2 386	-	2 386	1 721
Total	3 815	-	3 815	3 047

Le stock de produits finis est composé presque en totalité de produits surgelés. Il s'agit de stockage de produits finis palettisés à destination de l'activité BtoB.

Note 12. Clients et autres créances

	Valeur brute 30/09/2017	Dépréciations 30/09/2017	Valeur nette 30/09/2017	Valeur nette 30/09/2016
Clients et comptes rattachés	4 063	(96)	3 967	1 879
Autres créances d'exploitation	1 440	-	1 440	3 084
Créances fiscales et sociales	4 485	-	4 485	4 420
Comptes courants	27	-	27	(38)
Autres créances diverses	-	-	-	-
Subventions	-	-	-	-
Comptes de régularisation et assimilés	733	-	733	676
Total autres créances	6 686	-	6 685	8 143
Total	10 749	(96)	10 652	10 022

Les créances du Groupe ont une échéance à moins d'un an.

Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Composantes de la trésorerie	30/09/2017	30/09/2016
Valeurs mobilières de placement	1	1
Disponibilités et équivalents	3 064	4 055
Trésorerie à l'actif du bilan	3 065	4 056
Découverts bancaires et équivalents	(2 781)	(4 020)
Trésorerie nette	284	37

Note 14. Capital

Le capital social s'élève au 30 septembre 2017 à 5 111 119 € composé de 5 111 119 actions ordinaires.

POULLAILLON SA, société cotée sur le marché Euronext Growth de Euronext Paris depuis le 27 novembre 2015, a souscrit un contrat de liquidité de marché ayant pour objet l'animation du titre ALPOU, ce qui a nécessité la mise à disposition à l'animateur d'une somme de 150 000 euros.

Le nombre de titres auto-détenus au 30 septembre 2017 est de 12 646 actions (contre 5 801 actions au 30 septembre 2016).

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour risques et charges	Provisions pour retraite et engagements assimilés	Total
Valeurs au 30/09/2016	104	383	486
Dotations	17	36	53
Reprises consommées	(51)	(6)	(57)
Reprises non consommées	-	-	-
Variation de périmètre	-	10	10
Valeurs au 30/09/2017	70	423	493

Les provisions pour risques et charges concernent principalement des litiges en cours avec des salariés et les cartes de fidélité.

Les hypothèses actuarielles de la provision pour engagement de retraite sont les suivantes :

	30/09/2017	30/09/2016
Taux d'actualisation	1,57%	1,95%
Age de départ à la retraite cadres	62 ans	62 ans
Age de départ à la retraite non cadres	62 ans	62 ans
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005

Le taux annuel d'actualisation correspond au taux IBOXX AA+ 10 ans.

Le turn-over est évalué par tranche d'âge :

- 6 % jusqu'à 24 ans,
- Puis – 1 % par tranche d'âge de 5 ans.

Médaille du travail « Bretzel d'Or »

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserve, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30/09/2017, est portée au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzels d'Or sont identiques à celles retenues pour les engagements de retraite, avec une probabilité de présence en fonction de l'âge.

Note 16. Dettes financières

	Emprunts bancaires	Factor	Crédit-bail	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs au 30/09/2016	11 691	1 704	8 895	2 316	289	24 895
Augmentation	7 206	-	1 492	-	-	8 699
Diminution	(4 070)	-	(1 533)	-	-	(5 603)
Variation nette	(0)	320	-	(1 559)	(6)	(1 245)
Variation de périmètre	1 405	-	-	-	-	1 405
Valeurs au 30/09/2017	16 232	2 024	8 855	757	283	28 151

Les autres dettes financières comprennent principalement les comptes courants d'associés de la Famille Poulaillon.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni d'engagement de couverture à terme.

Détail des emprunts contractés au courant de l'exercice par Pôle d'activité :

Réseau de magasin	2 420 k€
Professionnels	3 363 k€
Eau	0 k€
Holding	2 129 k€

- **Echéancier**

	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts bancaires	2 315	9 383	4 535	16 232
Factor	2 024	-	-	2 024
Crédit-bail	1 767	6 294	794	8 855
Découverts bancaires et équivalents	757	-	-	757
Autres dettes financières	283	-	-	283
Total	7 146	15 677	5 329	28 151

Note 17. Dettes non financières

	30/09/2017	30/09/2016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 795	4 564
Avances et acomptes reçus	88	(596)
Dettes fiscales et sociales	5 812	5 720
Dettes sur acquisition d'immobilisations	-	-
Autres dettes	728	633
Produits constatés d'avance	(4)	(4)
Total autres dettes et comptes de régularisation	6 624	5 755
Total dettes non financières	12 419	10 319

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 18. Chiffre d'affaires

	30/09/2017	30/09/2016
Vente de marchandises	16 647	12 217
Production vendues de biens	49 449	48 117
Prestations de services	1 342	899
Chiffre d'affaires	67 437	61 233

Note 18 bis. Autres charges et produits d'exploitation

	30/09/2017	30/09/2016
Achats non stockés de matières et fournitures	2 543	2 365
Sous-traitance générale	10	10
Locations et charges locatives	5 430	5 153
Entretiens et réparations	1 195	1 046
Primes d'assurance	316	206
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	1 685	1 364
Transports	2 298	2 165
Frais postaux	211	154
Services bancaires	307	287
Autres charges externes	1 785	1 155
Subventions d'exploitation	(142)	(39)
Autres produits	(6)	(4)
Transferts de charges d'exploitation	(595)	(317)
Autres charges et produits d'exploitation	15 037	13 545

Note 19. Résultat financier

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

	30/09/2017	30/09/2016
Produits des participations et valeurs mobilières	15	2
Intérêts versés et charges assimilées	(659)	(587)
Résultat financier	(645)	(585)

Note 20. Résultat exceptionnel

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 504	91
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(447)	(111)
Dotations nettes aux provisions	2	2
Autres produits et charges exceptionnels	30	-
Résultat exceptionnel	1 089	(18)

Les produits exceptionnels comprennent notamment un abandon de créance de l'ancien actionnaire majoritaire de POULLAILLON SAINT-VIT pour un montant de 1 108 k€. Cet abandon de créance n'est pas assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Note 21. Résultat par action

	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net part du Groupe en euros	2 276 818	1 607 956
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions auto détenues)	5 103 518	4 749 739
Nombre d'actions sur une base diluée	5 103 518	4 749 739
Résultat net de base par action en euros	0,446	0,339
Résultat net dilué par action en euros	0,446	0,339

Note 22. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt utilisé pour le calcul de l'impôt exigible est 33,33%.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant à la clôture de l'exercice, soit 33,33 %, sauf pour les sociétés pour lesquelles le taux réduit de 15% est applicable, à savoir :

- TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- EAUX DE VELLEMINFROY SAS

- **Charge d'impôt de l'exercice**

	30/09/2017	30/09/2016
Impôts exigibles	(593)	(539)
Impôts différés	(18)	54
Total	(611)	(485)

L'intégration fiscale existante regroupant les sociétés POULAILLON SA, BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA et EAUX MINÉRALES DE VELLEMINFROY SAS a permis de réaliser une économie d'impôt de 417 127 euros au 30 septembre 2017, contre 59 358 euros au 30 septembre 2016 du fait d'un résultat fiscal d'ensemble déficitaire via la déduction des frais pour IPO.

Il est à noter que la filiale AU MOULIN POULAILLON SARL fait partie du groupe d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2017.

- **Impôts différés**

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, ce qui est notamment le cas dans le cadre de l'intégration fiscale au niveau de Poulailon SA, Bretzels Moricettes MFP Poulailon SA et Eaux Minérales de Velleminfroy SAS.

	30/09/2017	30/09/2016
Sur différences temporaires	94	59
Sur activation des déficits reportables	874	240
Sur engagements sociaux	141	128
Sur crédit bail	256	97
Sur plus value en sursis d'imposition	(99)	(99)
Sur réévaluation d'actifs	(114)	-
Sur retraitement résultat fiscal latent	(63)	(48)
Sur changement de taux d'IS	(90)	-
Impôt différé net	999	377

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net des sociétés intégrées	2 277	1 608
Charge d'impôt	611	485
Résultat consolidé avant impôt	2 888	2 093
Taux de droit commun	33,33%	33,33%
Charge théorique d'impôt	963	698
Incidence des différences permanentes	(249)	(323)
Consommation de déficits non activés	(23)	-
Différentiel de taux	17	29
Crédits d'impôts	(72)	179
Variation de périmètre	(73)	-
Autres	48	(32)
Charge d'impôt réelle	611	485

- Impôts différés actifs sur déficits fiscaux

	Montant des déficits activés à l'ouverture	Déficits activés sur la période	Déficits consommés	Montant des déficits activés à la clôture
Bretzels Moricettes MFP Poulaillon SA	35	-	-	35
Source de Velleminfroy SARL	32	95	-	127
Eaux minérales de Velleminfroy SAS	193	-	-	193
Poulaillon Saint-Vit	-	1 842	(642)	1 200
Groupe d'intégration fiscale	582	660	-	1 242
TOTAL	843	2 597	(642)	2 798
Impôt différé actif correspondant	240	848	(214)	874

L'intégralité des déficits au sein du Groupe sont activés à l'exception d'une partie du déficit de Poulaillon Saint-Vit à hauteur de 2 473K€ dont la récupération a été estimée probable sur un horizon trop lointain.

Note 23. Information sectorielle

23.1. Information sectorielle par activité

30/09/2017	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	40 631	34 574	685	722	(9 175)	67 437
<i>Dont ventes externes</i>	40 545	25 522	648	-	-	66 715
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	85	9 052	37	-	-	9 174
Résultat d'exploitation	3 144	761	(1 583)	604	-	2 926
Actifs	22 287	28 618	8 854	2 946	-	62 705
Passifs	9 710	22 867	7 126	930	-	40 633
Effectifs équivalents temps plein	386	320	14	34	-	754

30/09/2016	Secteur boulangerie	Secteur professionnels	Secteur eau	Non affecté	Eliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	37 499	31 166	280	354	(8 066)	61 233
<i>Dont ventes externes</i>	37 499	23 100	250	-	-	60 849
<i>Dont ventes intra secteurs</i>	1	8 066	30	-	-	8 097
Résultat d'exploitation	2 795	375	(245)	228	-	3 152
Actifs	18 026	18 461	15 016	3 671	-	55 174
Passifs	7 035	14 759	8 991	4 476	-	35 262
Effectifs équivalents temps plein	367	258	9	33	-	667

23.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

	30/09/2017	30/09/2016
France	66 702	60 654
Départements 67 et 68	42 064	40 150
Autres	24 638	20 504
Export	735	579
Chiffre d'affaires	67 437	61 233

Note 24. Personnel

	30/09/2017	30/09/2016
Salaires et participation	19 282	17 321
Charges sociales	7 195	6 432
Autres charges de personnel	(980)	(771)
Total	25 498	22 982

L'effectif moyen total (ETC) se répartit de la façon suivante :

	30/09/2017	30/09/2016
Secteur boulangerie	386	356
Secteur professionnels	319	269
Secteur eau	14	9
Autres secteurs	34	33
Total	754	667

	30/09/2017	30/09/2016
Cadres	26	26
Employés	728	641
Total	754	667

Note 25. Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le Groupe sont les suivants :

Nature	Bénéficiaires	30/09/2017	30/09/2016
Nantissements de fonds de commerce	Banques	3 006	2 432
Hypothèques sur murs de SCI	Banques	3 464	3 776
Caution tête de groupe pour filiales	Banques	7 338	5 467
Caution en cours fournisseurs	Fournisseurs	69	69
Caution réseau de magasin	Baillleurs	231	222
Gage espèces	Banques	150	150

Le Groupe ne bénéficie d'aucun engagement au 30 septembre 2017.

Note 26. Informations relatives aux parties liées

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance**

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées et des intérêts des comptes courants d'associés versés aux dirigeants, se sont élevées à 321 K€ euros et se répartissent comme suit :

Société	30/09/2017	30/09/2016
POULAILLON SA	321	320
SOURCE DE VELLEMINFROY SARL	0	5
TOTAL	321	325

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs (absence de retraite à prestations définies).

- Relations avec des parties liées**

Il n'y a pas de transactions effectuées avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché.